Sentinelle

Bulletin d'information
en maladies infectieuses et santé environnementale

Direction de santé publique de la Montérégie

Volume 30, numéro 3 – Octobre 2026 ISSN # 2369-2413



VACCINATION SAISONNIÈRE : mieux cibler pour mieux protéger

VRS, grippe et COVID-19 : **protégeons les personnes les plus à risque.** Découvrez les nouveautés pour **2026-2027**, les rappels essentiels pour soutenir votre pratique ainsi que les faits saillants de la dernière saison.

NOUVEAUTÉS

Offre vaccinale, gratuite uniquement pour les **clientèles ciblées** par le Protocole d'immunisation du Québec **(PIQ).** **Pas de gratuité** pour les clientèles pour qui les vaccins sont recommandés R ou autorisés A ni pour les personnes en bonne santé âgées de 6 mois à 64 ans. Certains vaccins seront disponibles dans le secteur privé.

INFLUENZA :
- **Ajout clientèle cible :** Résidents de tout âge en RPA ou autres milieux collectifs.
- **Retrait :** Enfants et adolescents sous traitement prolongé à l'acide acétylsalicylique.

VRS :
- **Ajout clientèle cible au Programme québécois d'immunisation** (Vaccin : Arexvy) **:** Personnes âgées de 18 ans et + ayant subi une greffe de cellules souches hématopoïétiques dans les deux dernières années ou une greffe pulmonaire.
- **Nouveau programme pilote fédéral** (Vaccin : mRESVIA) **:** Gratuité pour les personnes âgées de 75 ans et plus vivant en RPA de catégories 1 et 2 ou dans la communauté.

Clientèles cibles	**Influenza** Détails ici	**COVID-19** Détails ici	**VRS** (Adultes) Détails ici
RÉSIDENTS CENTRES D'HÉBERGEMENT ET SOINS LONGUE DURÉE (CHSLD, MDA) ET RI/SAPA	G Privilégier vaccin amélioré à 65 ans et + (Fluad)	G	G 60 ans +
RÉSIDENTS RPA ETAUTRES MILIEUX COLLECTIFS AVEC PROPORTION ÉLEVÉE D'AINÉS VULNÉRABLES	G Tout âge Ajout 2026	G	G En RPA : 75 ans et + (Catégories 1 et 2 : Vaccin mRESVIA)
PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET +	G Privilégier vaccin amélioré (Fluad)	G	G Gratuité élargie 2026 (Programme fédéral, Vaccin mRESVIA)
PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET +	G	G	Sans objet
PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE CHRONIQUE OU CONDITION DE SANTÉ PARTICULIÈRE	G 6 mois à 74 ans Voir critères	G 6 mois et + Voir critères	G 18 ans +: si GCSH ≤ 2 ans ou greffe pulmonaire (2026)
FEMMES ENCEINTES	G Présentant un de ces critères ou en bonne santé au 2e et 3e trimestre	G	Sans objet
AUTRES INDICATIONS	G Personnes susceptibles de transmettre la grippe à des personnes à risque : Détails Certains voyageurs Certaines communautés	G Travailleurs de la santé Certaines communautés	Sans objet

Rappels

VRS : Vaccination non requise pour un adulte ayant reçu une dose de vaccin contre le **VRS** dans les précédentes campagnes.

La **coadministration** des vaccins contre la **COVID-19**, **l'influenza** et le **VRS** est recommandée. Les personnes éligibles pourraient aussi recevoir en même temps le vaccin contre le **pneumocoque et le zona**.

G : Gratuit

IMPORTANT : Toujours vous référer au PIQ. Pour un tableau plus détaillé voir la fiche indicative

Des questions?

1 800 265-6213 mepi.dspu.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca

Santé Québec

Campagne d'immunisation contre le VRS (Ac-VRS) pour les nourrissons :

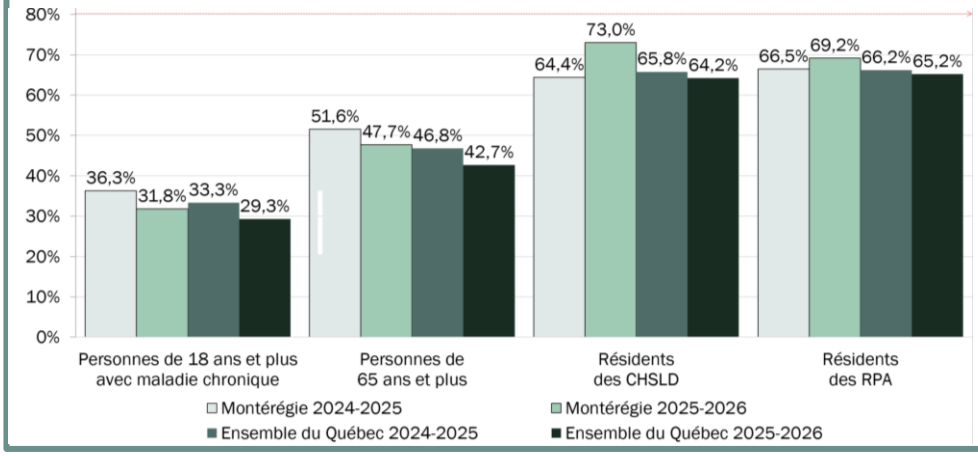
- ✓ Nés à partir du 1er avril 2026, qui n'ont pas déjà reçu l'Ac-VRS
- ✓ Nés à partir du 1er février 2026, qui n'ont pas déjà reçu l'Ac-VRS et qui présentent une condition de vulnérabilité prévue au PIQ – Voir indications
- ✓ Nés à partir du 1er mars 2025 - 2e saison VRS qui présentent une condition de vulnérabilité prévue au PIQ – Voir indications

Faits saillants campagne saisonnière 2025-2026

Lors de la campagne 2025-2026, plus de 533 000 doses de produits immunisants contre l'influenza, la COVID-19 et le VRS ont été administrées en Montérégie. Les couvertures vaccinales contre ces virus en Montérégie sont généralement supérieures à la moyenne québécoise.

Parmi les nourrissons ayant vécu leur première saison du VRS, entre l'automne 2025 et le printemps 2026, 80,4% ont reçu l'Ac-VRS. Cette proportion atteint 87,7% chez ceux qui sont nés pendant cette saison.

Couverture vaccinale contre la COVID-19 des populations à risque, Montérégie et ensemble du Québec, 2024-2025 et 2025-2026



Bien que les couvertures vaccinales contre la COVID-19 aient diminuées chez certaines clientèles ciblées, notamment les personnes vivant avec une maladie chronique et les adultes de 65 ans et plus, les résultats démontrent une amélioration de la vaccination en RPA et en CHSLD.

Ces données démontrent le besoin de repérer activement les personnes à risque pour ces infections, de leur communiquer clairement les recommandations et de leur offrir la vaccination, particulièrement lorsqu'elles ne se sentent pas directement concernées. Pour plus de données : Extranet santémontérégie

- La vaccination en milieu de vie débutera le **6 octobre 2026**
- La vaccination pour la population débutera le **20 octobre 2026** (RDV sur Clic Santé le **13 octobre 2026**)
- La campagne d'immunisation des nourrissons (Ac-VRS) débutera le **30 septembre 2026**

RÉFÉRENCES, OUTILS ET FORMATIONS

Le Protocole d'immunisation du Québec

Documents « Questions et réponses » du MSSS :

- Programme d'immunisation contre les infections par le VRS
- Programme d'immunisation contre l'influenza du Québec
- Campagne de vaccination contre la COVID-19.

Formations offertes par le MSSS et l'INSPQ **:**

- Vaccination - Outils et formations

Abonnez-vous pour recevoir les prochains bulletins Sentinelle :

IMPORTANT

La déclaration d'une manifestation clinique inhabituelle (MCI) à la suite d'une vaccination est **une obligation légale**. Voici le formulaire de déclaration. Transmettez-le à la DSPu par courriel mci.dspu.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca ou par télécopieur au 450 928-3023.

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, en mentionnant la source.

Direction de santé publique de la Montérégie
Équipe : Vaccination
Collaborateurs : VSE